



# FICHE PROMOTIONS 2009: entre le 01/01/2009 et le 31/12/2009

INSTITUTEUR

PROFESSEUR D'ECOLE

**CAPD** : en Novembre



## FICHE PROMOTIONS 2009

Nom : ↻

Prénom : ↻

Poste actuel :

Echelon actuel:

Date de passage à cet échelon:

Je suis promouvable au grand-choix, au choix, à l'ancienneté le

2009

au grand-choix, au choix, à l'ancienneté le

2009

A.G.S au 31/12/2008: A=

Correctif : (N1+N2): N=

Dernière note: M=

Attribuée le:

BAREME TOTAL : A + M - N =

**!!! Promouvable n'est pas promu !!!**

Le pourcentage des promus est défini réglementairement selon le barème:

Choix: 30% des promouvables

Mi-choix: 5/7 des promouvables

Ancienneté: tous les promouvables

### ÊTES-VOUS PROMOUVABLE EN 2009 ?

Reportez-vous au dernier arrêté de promotion (ou sur i-prof dans carrière) et notez l'échelon ainsi que la date d'effet de cette promotion. Ajouter le temps nécessaire pour votre passage à l'échelon supérieur à cette date (Cf. TABLEAU ci-dessous).

Si la date obtenue tombe pendant l'année civile 2009, vous êtes promouvable (Promotion certaine uniquement à l'ancienneté) Vous pouvez alors calculer votre barème en n'oubliant pas le correctif.

### MÊME BARÈME DÉPARTEMENTAL POUR TOUS :

**A + M - N**

**A** : Ancienneté générale des services, au 31/12/2008 (Les périodes de travail à temps partiel sont assimilées à des périodes de temps plein)

**M** : Dernière note de mérite avant le 30 juin 2008 (Les notes obtenues après le 1/07/2008 ne sont pas prises en compte)

+ Réactualisation de la note selon la règle suivante: 1/2 point supplémentaire par an est attribué aux maîtres qui n'ont pas été inspectés depuis plus de 3 ans (dans la limite de 3 points maximum et sans que la note corrigée puisse dépasser 18)

**N** : Correctif négatif destiné à limiter l'effet cumulatif des promotions au choix, pour conserver un avancement approximativement semblable pour tous.

Faire le total des correctifs pour chaque échelon passé.

N = Nombre d'années et de mois gagnés par promotions au choix (par rapport à promotions à l'ancienneté.)

Exemple: un instituteur qui a été promu au choix du 4<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> (gain de 3 mois) et au mi-choix du 7<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> (gain de 1 an) aura un N de 1,25.



### INSTITUTEURS

ECHELON	CHOIX	correctif	MI-CHOIX	Correctif	Ancienneté	Report correctif
du 4 au 5	1 a et 3 m	0,25			1 a et 6 m	
du 5 au 6	1 a et 3 m	0,25			1 a et 6 m	
du 6 au 7	1 a et 3 m	1,25	1 a et 6 m	1	2 a et 6 m	
du 7 au 8	2 a et 6 m	2	3 a et 6 m	1	4 a et 6 m	
du 8 au 9	2 a et 6 m	2	3 a et 6 m	1	4 a et 6 m	
du 9 au 10	2 a et 6 m	2	4 a	0,5	4 a et 6 m	
du 10 au 11	3 a	1,5	4 a	0,5	4 a et 6 m	
N1 = TOTAL correctif						

### PROFESSEURS D'ECOLE

ECHELON	GRAND CHOIX	correctif	CHOIX	correctif	Ancienneté	Report correctif
du 1 au 2					3 m	
du 2 au 3					9 m	
du 3 au 4					1 an	
du 4 au 5	2 a	0,5			2 a et 6 m	
du 5 au 6	2 a et 6 m	1	3a	0,5	3 a et 6 m	
du 6 au 7	2 a et 6 m	1	3 a	0,5	3 a et 6 m	
du 7 au 8	2 a et 6 m	1	3a	0,5	3 a et 6 m	
du 8 au 9	2 a et 6 m	2	4 a	0,5	4 a et 6 m	
du 9 au 10	3 a	2	4 a	1	5 a	
du 10 au 11	3 a	2,5	4 a et 6 m	1	5 a et 6 m	
N2 = TOTAL correctif						



Voyons ! Je suis instituteur au 8<sup>ème</sup> échelon depuis le 01/01/06

Est-ce-que je suis promouvable au 9<sup>ème</sup> échelon ?

-au choix : 01/01/03 + 2ans et 6 mois = 01/07/2008  
...RATÉ !!!

-au mi-choix : 01/01/03+3 ans et 6 mois = 01/07/2009  
...SUPER !!! (promouvable, mais promu si mon barème me permet de l'être, voir ci-contre)

-à l'ancienneté 01/01/03+4ans 6 mois = 01/07/2009  
...J' ATTENDS ! Si je n'ai pas été promu au mi-choix

Mon barème:

AGS : 18 ans 4 mois 16 jours = 18,378

M: (15 + 1 (inspect. le 22/04/08)) = 16

N : 2,5

BAREME : ((18,378 + 16) - 2,5) = 31,878

Au mi-choix, s'il y a 49 promouvables comme moi, on en promouvra les 5/7, donc 35. Si mon barème me classe dans les 35 premiers, je serai promu... SUPER!!!

REMARQUE: au choix, 30 % des promouvables seront promus

Le S.N.U.i.p.p. 65 rappelle son opposition au système injuste des promotions aux choix.

Il revendique pour tous le même avancement au rythme le plus rapide.

(Fiche promotion ci-dessous à renvoyer avec l'enveloppe T, au SNUipp, Ecole J.Ferry, Rue A. Breyer, 65 000 TARBES (ou à faxer au 05 62 34 91 06))